

Rapport annuel 2021

ra21.eca-vaud.ch

Table des matières

1.	Message du Président et du Directeur général.....	3
2.	Vue d'ensemble.....	4
2.1	Organes	4
2.2	L'ECA en 2021.....	6
3.	Chiffres clés	8
3.1	Institution.....	8
3.2	Prévention.....	9
3.3	Défense incendie et secours.....	9
3.4	Assurance.....	9
4.	Faits marquants.....	11
5.	Activités des divisions.....	13
5.1	Prévention.....	13
5.2	Défense incendie et secours.....	17
5.3	Assurance.....	22
6.	Services généraux.....	25
6.1	Gestion des risques et projets	25
6.2	Services des technologies et de l'information	26
6.3	Communication	26
6.4	Service des ressources humaines	27
6.5	Service juridique.....	27
6.6	Facility management (SFM)	28
6.7	Formations Exposition Manifestations (FEM)	28
7.	Finances.....	29
7.1	Organisation	29
7.2	Commentaires généraux sur les comptes.....	30
7.3	Rémunération du conseil d'administration et de la direction.....	32
7.4	Commentaires sur la gestion immobilière.....	32
7.5	Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières.....	33
7.6	Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux	33
7.7	Révision et approbation des comptes.....	34
7.8	Bilan au 31 décembre	35
7.9	Compte de résultat	36

1. Message du Président et du Directeur général

L'année écoulée s'est déroulée sous des auspices contrastés pour notre Etablissement. Si les placements financiers ont affiché de très bonnes performances, les événements météorologiques qui ont marqué notre canton l'an dernier ont été à l'origine d'une sinistralité élevée.

Si l'on en croit la communauté scientifique, les catastrophes naturelles que nous avons vécues entre juin et juillet 2021 en Suisse constituent très probablement un aperçu de ce qui nous attend de façon plus fréquente et intense dans les années à venir.

L'ECA s'engage à apporter des solutions efficaces pour protéger au mieux tous ses assurés et pour maintenir des primes avantageuses sur le long terme. Il se prépare à anticiper cette nouvelle donne dans l'exercice de ses missions.

S'agissant de prévention tout d'abord, notre Etablissement collabore activement à la constitution des bases légales et administratives qui lui permettront d'améliorer l'application des mesures de protection relatives aux bâtiments et d'optimiser son intervention au niveau de l'aménagement du territoire. L'Etablissement renforce également l'information à la population via des campagnes de sensibilisation sur les actions à entreprendre pour se protéger et éviter les dommages aux biens. Enfin, il contribue au financement de mesures constructives. En 2021, c'est près de 1 million de francs suisses qui a été versé à cet effet par l'ECA aux propriétaires soucieux de la protection de leur bien immobilier.

Dans le domaine des secours, l'ECA s'est attelé à augmenter le matériel d'endiguement et de pompage pour juguler les crues et les inondations. Leur déploiement sur le terrain est réglé de manière à ce qu'il soit opérationnel rapidement en tout lieu du canton avec l'aide des sapeurs-pompiers formés à ce type d'intervention.

En matière d'assurance, notre service des sinistres s'est réorganisé pour apporter un soutien rapide et efficace à notre clientèle sinistrée tout en maîtrisant l'afflux des demandes d'indemnités. Les déclarations de sinistre en ligne, associées à d'autres mesures, telles que l'accès à un numéro de téléphone gratuit, ont permis l'été dernier de gérer rapidement la réception et le traitement des nombreux dossiers.

Dans ce contexte, la construction du nouveau siège de l'ECA va au-delà d'un regroupement géographique des activités sur un seul site. Inauguré le 13 octobre, en présence du président de la Confédération Guy Parmelin, ce bâtiment constituera l'axe clé d'une optimisation des prestations offertes à ses clients et partenaires. Il donnera à l'ECA l'occasion de développer des synergies supplémentaires entre ses différents services et de repenser ses manières de fonctionner, au bénéfice de ses assurés. A terme, il représentera un atout majeur en matière de collaboration, de coordination et d'échange d'informations entre les centrales d'alarme du Canton qui seront regroupées sur ce même site.

Enfin, au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier vivement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'ECA pour leur engagement et leur motivation au service de la population et des entreprises vaudoises, pendant cette année particulière marquée une nouvelle fois par le COVID-19.

Bruno de Siebenthal
Président

Serge Depallens
Directeur général

2. Vue d'ensemble

2.1 Organes

L'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) est une institution de droit public ayant la personnalité morale fonctionnant sous le contrôle de l'Etat. Il est placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration constitué de 9 membres et d'une secrétaire.

Conseil d'administration

Président: Bruno de Siebenthal, administrateur de sociétés, Chavornay
Vice-président: Florian Magnollay, consultant indépendant, Etoy
Secrétaire: Françoise Jatton Gerster, directrice des services transversaux (ECA)
Membres: Aimé Achard, consultant indépendant, La Croix (Lutry)
François Dufresne, professeur d'université, Lausanne
Olivier Kernén, administrateur, Yverdon
Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, Lausanne
Yves Nicolier, entrepreneur, Oleyres
Jean-Yves Pidoux, conseiller municipal (jusqu'au 30.06.21), administrateur (dès le 01.07.21), Lausanne
Claudine Wyssa, syndique, Bussigny

Le conseil d'administration (CA) exerce les compétences définies à l'article 3a de la LAIEN. Il a notamment pour attribution de définir la politique générale de l'ECA et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. Il confie diverses missions à l'auditeur interne. En 2021, il a tenu 8 séances en plenum, 35 séances de comités et quelques 25 autres réunions.

Arrivé au terme de son mandat, le président du conseil d'administration quitte ses fonctions au 31 décembre 2021. L'ECA par la voie de son conseil d'administration remercie M. de Siebenthal pour ses 12 ans de participation à son conseil dont 10 à la présidence où il a encouragé et accompagné des évolutions majeures de l'entreprise. Le CA a désigné son nouveau président en la personne de Florian Magnollay, entré au conseil en 2016. La vice-présidence sera assumée par Aimé Achard. En savoir plus sur la gouvernance actuelle de l'ECA : <https://www.eca-vaud.ch/a-propos-de-l-eca/organisation-generale/direction>

Comités

En 2021, un nouveau comité a été mis sur pied; le comité de transition numérique et de cybersécurité.

Il vient compléter les comités existants, à savoir:

- comité d'audit et risques
- comité de nomination, rémunération et gouvernance
- comité de placement
- comité immobilier
- comité budgétaire

Auditeur interne: Ernst & Young AG, Avenue de la Gare 39a, 1002 Lausanne

Organe de révision: BDO SA, Biopôle - Bâtiment SC-B, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

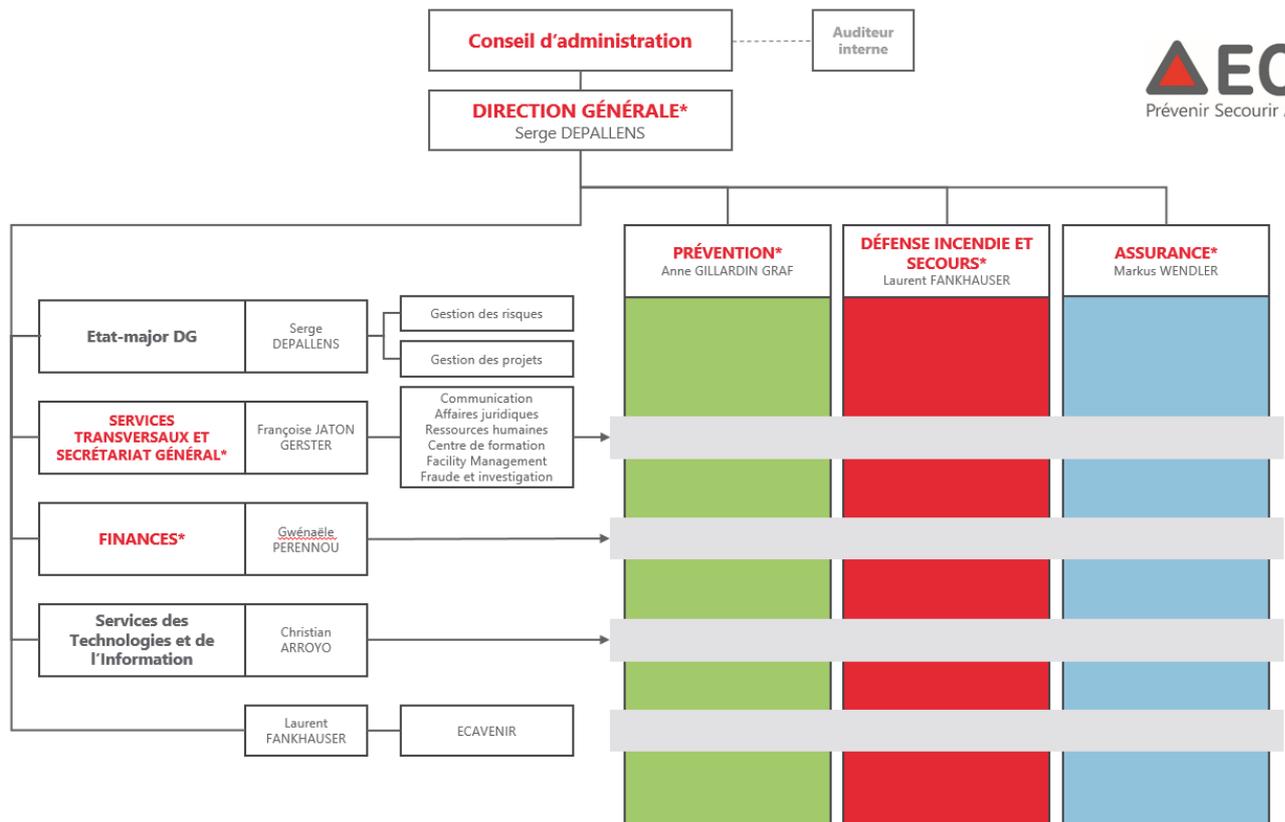
Direction

L'ECA est dirigé par un collège de direction composé d'un directeur général et de 5 directeurs-trices, chacun-e en charge d'une division :

Directeur général: Serge Depallens
 >Services des technologies et de l'information: Christian Arroyo

Services transversaux: Françoise Jaton Gerster
 Finances: Gwénaële Pérennou
 Prévention: Anne Gillardin
 Assurance: Markus Wendler
 Défense incendie et secours: Laurent Fankhauser

Organigramme au 31.12.2021



* Membre de la direction

2.2 L'ECA en 2021

L'année 2021 a vu, parallèlement au suivi particulier de la situation liée au COVID-19, un certain nombre de développements dans l'environnement de travail de l'ECA.

COVID-19 : structure de conduite et suivi de situation

La cellule de suivi COVID-19, qui avait été mise sur pied le 16 mars 2020 après l'annonce de l'état de situation extraordinaire décrété par le Conseil fédéral, a continué à œuvrer en 2021.

L'année a ainsi débuté dans un contexte de «2^e vague». L'ECA a suivi les mesures sanitaires demandées : télétravail obligatoire, port du masque dans les espaces de travail, limitation des réunions professionnelles et des formations.

Peu avant l'été, les mesures d'allègement prises par le Conseil fédéral ont permis, moyennant un dispositif de tests sur site à disposition des collaborateurs (tests PCR hebdomadaires et autotests en libre-service), un retour d'abord progressif sur site, puis à 100 % dès le 5 juillet. Suite à un sondage interne effectué début octobre révélant un taux de vaccination supérieur à 80 %, il a été décidé d'arrêter les tests PCR hebdomadaires et de maintenir l'organisation des événements de fin d'année via la présentation obligatoire d'un pass Covid.

Début décembre, face à une nouvelle recrudescence des cas, l'ECA a d'abord décidé de renforcer les mesures sanitaires (contrôle et présentation obligatoire du pass Covid pour venir travailler) et, ensuite lorsque le télétravail est devenu obligatoire, l'a ordonné pour toutes les activités dont le travail le permet à partir du 20 décembre.

Plan de continuité global ECA : les événements liés au Covid ont accéléré la formalisation par le CA et la direction de l'ECA d'un plan de continuité qui intègre les risques liés à une pandémie (RH) et ceux découlant d'une indisponibilité d'infrastructures (bâtiments et/ou matériels) ou informatique (accessibilité et intégrité des données).

Construction du nouveau siège de l'ECA (projet ECAVENIR)

Le nouveau siège de l'ECA est un bâtiment unique en Suisse. Outre des surfaces administratives, des salles de conférence et une nouvelle exposition instructive et ludique dédiée à la prévention incendie et éléments naturels, il accueillera aussi les centrales d'urgence, ainsi qu'un certain nombre d'infrastructures de conduite. Ainsi, les trois centrales d'urgence du canton de Vaud, soit le 118, le 117, le 144, mais aussi la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG), la future centrale de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA) et les infrastructures de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) ainsi que de la Protection civile vaudoise (PCi-VD) se retrouveront tous sous un même toit.

Avancement du chantier et planning

Le chantier a rencontré des retards générant un report de la date d'emménagement au printemps 2022. Ces retards sont dus à différentes raisons, telles que la pandémie COVID-19, la complexité élevée d'un bâtiment hautement sécuritaire ou encore la disponibilité de certains équipements.

L'inauguration officielle du bâtiment s'est toutefois tenue, comme prévu, le 13 octobre 2021 en présence du président de la Confédération, Guy Parmelin, ancien administrateur de l'ECA.

Préparation à l'exploitation

Le déploiement par les équipes de l'ECA du réseau IT a commencé au mois de décembre. Le niveau de technicité largement accru, en regard de la situation actuelle, a imposé un renforcement et une adaptation de la structure d'exploitation du réseau pour l'ECA et les locataires.

Les ressources additionnelles identifiées pour assurer l'exploitation du bâtiment ont été engagées. Les concepts de fonctionnement sont affinés au fur et à mesure de l'avancement du bâtiment et les instructions d'utilisation sont en cours de rédaction.

Par ailleurs, le plan d'accompagnement au changement comprenant des mesures de communication, des visites des lieux, le positionnement des entités dans le bâtiment et la sensibilisation des managers à la conduite d'équipe dans un environnement ouvert arrive à son terme.

Collaboration avec les futurs locataires

L'organisation de projet « ECA-Etat » poursuit ses travaux dans les meilleures conditions possibles tenant compte de la complexité du projet et de la multiplicité des parties prenantes. Les travaux liés à la mise sur pied de la future gouvernance se sont poursuivis.

Effectif du personnel au 31.12.21

Nombre de collaborateurs-trices: 317 dont 9 apprenti-e-s (femmes: 147 / hommes: 170)

Age moyen: 45,1 ans

Ancienneté moyenne: 9,9 ans

Entreprise formatrice

Le personnel en formation est de 2,8 % par rapport à l'effectif global. La politique de formation des jeunes est essentielle à l'ECA pour assurer la relève et pouvoir continuer à assurer ses missions au service de la collectivité. L'Etablissement tient aussi à assurer un cadre de travail qui favorise le plus possible les compétences et les motivations de ses collaboratrices et collaborateurs et qui respecte l'individu dans sa santé. Il porte ainsi une grande attention à ses collaboratrices et collaborateurs en termes de bien-être et d'épanouissement. Dans ce but, il consacre 1,5 % de la masse salariale au développement des compétences de son personnel. L'ECA affiche par ailleurs le signe de reconnaissance d'entreprise formatrice décerné par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il récompense une quinzaine d'années d'efforts investis dans la formation de plus de quarante apprenti-e-s, dont une avec maturité commerciale.

3. Chiffres clés

Du résultat net de l'exercice au nombre d'estimations des bâtiments en passant par les placements de capitaux ou le volume d'appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118), les chiffres clés traduisent l'année 2021 telle qu'elle a été vécue par l'ECA.

Le chiffre de l'année

> +213 %

La charge totale des sinistres éléments naturels enregistrée en 2021 s'est chiffrée à plus de 38,4 millions de francs suisses en augmentation de 213 % par rapport à 2020

3.1 Institution

Biens assurés: 363,9 milliards de francs suisses, dont 273,2 milliards pour les bâtiments et 90,7 milliards pour le mobilier.

Résultat net de l'exercice: 167 millions de francs suisses

Placements de capitaux: 1,890 milliard de francs suisses, dont 440 millions de francs suisses pour les placements immobiliers directs et 1,450 milliard de francs suisses pour les valeurs mobilières.

Performance nette des placements: 9,89 %

Investissements immobilier de rendement: 14 millions de francs suisses

- Nombre d'immeubles de rendement: 69 (sans les terrains)
- Nombre de logements en location: 654 (surface 54'415 m²)
- Nombre de surfaces commerciales: 357 (surface 39'052 m²)

Investissements immobilier d'exploitation: 33 millions de francs suisses

- Nombre d'immeubles d'exploitation: 8
- Surfaces d'activités pour locaux d'exploitation: 7'446 m²

Prestations versées au bénéfice du Canton et des communes (montants effectivement payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours

Prestations au bénéfice du Canton et des communes (montants payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours (en millions de francs suisses)	Canton	Communes
Subventions des réseaux d'eau		7,5
Participations financières en matière de défense incendie et secours		31,6
Investissements et infrastructures de défense incendie et secours	1,1	9,2
Exploitation du Centre de traitement des alarmes (CTA-118)	1,6	1,6
Projets et mandats en matière de prévention	0,3	
Charges de personnel	6,8	2,3
Contribution à l'Etat de Vaud	2,3	
Total	12,2	52,3

3.2 Prévention

Nombre de décisions pour des demandes de permis de construire

2018	2019	2020	2021
3'111	3'344	3'294	3'754

Nombre de participants aux formations spécialisées

2018	2019	2020	2021
2'200	1'635	1'284	1'010

3.3 Défense incendie et secours

Nombre d'appels d'urgence parvenus directement au CTA-118

2018	2019	2020	2021
26'650	19'479	19'117	18'662

Nombre d'interventions effectuées par les sapeurs-pompiers

2018	2019	2020	2021
6'970	6'891	6'395	7'707

3.4 Assurance

Nombre de polices

	2018	2019	2020	2021
Bâtiment	209'987	211'503	213'119	214'860
Mobilier	433'575	438'192	443'999	449'813
Total	643'562	649'695	657'118	664'673

Capitaux assurés en millions de francs suisses

	2018	2019	2020	2021
Bâtiment*	258'693	264'040	268'262	273'207
Mobilier**	88'146	89'378	89'646	90'747
Total	346'839	353'418	357'908	363'954

*Couverture «Côté Cour Côté Jardin» comprise / **Sans les coassurances, ni les polices temporaires

Primes annuelles émises en millions de francs suisses, hors droit de timbre fédéral et hors rabais

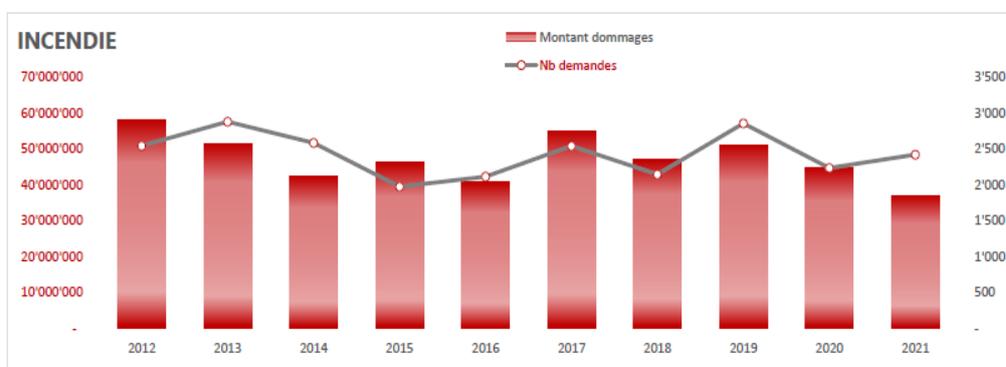
	2018	2019	2020	2021
Bâtiment	168,4	171,7	174,3	177,5
Mobilier	64,4	65,1	65,4	66,2
Total	232,8	236,8	239,7	243,7

Nombre d'estimations de bâtiments

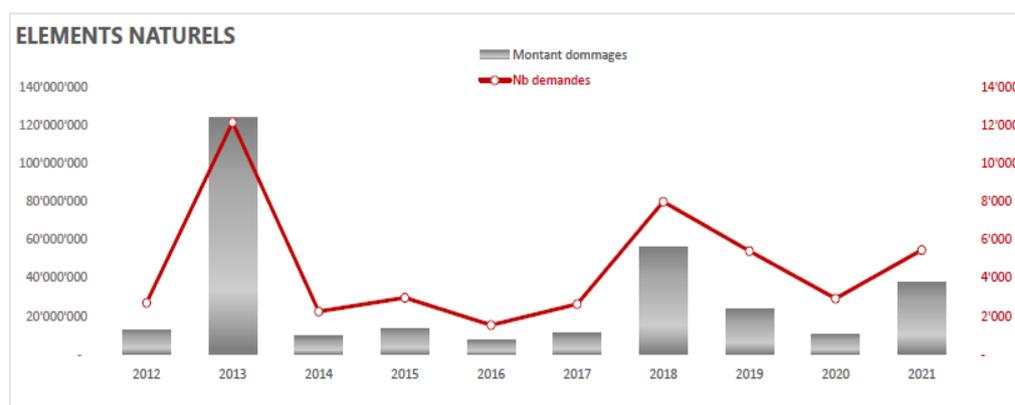
	2018	2019	2020	2021
Bâtiments existants	14'880	17'191	13'854	15'379
Nouvelles constructions	2'173	2'023	1'939	2'107
Total	17'053	19'214	15'793	17'486

Nombre de demandes d'indemnités et montant des dommages par année de survenance

INCENDIE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb demandes	2'545	2'879	2'583	1'974	2'115	2'540	2'146	2'857	2'234	2'420
Montant dommages	57'975'824	51'379'703	42'412'816	46'197'465	40'710'966	55'067'165	47'008'165	51'208'304	44'725'064	36'969'656



ELEMENTS NATURELS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb demandes	2'673	12'150	2'224	2'950	1'509	2'610	7'983	5'400	2'899	5'454
Montant dommages	12'669'608	123'906'346	9'219'635	13'388'907	7'057'448	10'638'915	56'135'789	23'408'635	10'344'403	37'795'359



4. Faits marquants

Février: plus de 13'000 clients intéressés par l'eBill pour le paiement de leur prime ECA

Depuis début 2021, le portail de souscription eBill permet aux clients de l'ECA de s'y inscrire. 13'459 assurés ont montré leur intérêt durant les deux premiers mois, ce qui représente 3 % du portefeuille global. L'eBill est offert dans un premier temps aux assurés qui règlent leurs primes pour leur propre compte, sans passer par un mandataire. Les clients inscrits ont reçu leur facture au format dématérialisé lors de l'émission des primes de janvier 2022.

Mars: mise en service du nouveau bâtiment multi-usage RAMA II

Le nouveau bâtiment multi-usage « RAMA II », destiné à la formation des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois, a vu sa construction finalisée après un peu plus d'une année de travaux. Fruit de la collaboration entre l'ECA et la Ville de Lausanne, il complète les infrastructures existantes en fonction depuis plus de 6 ans. La mise en service a eu lieu le 1er mars.

Juin: lancement de la campagne romande de prévention «orages d'été»

Après le succès de la campagne menée en 2020, les ECA romands (Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura) ont décidé de reconduire les efforts de sensibilisation auprès de la population. Diffusée via les médias traditionnels, et relayée par les réseaux sociaux, cette campagne oriente le public vers le site www.AvantLaTempete.ch. Cette campagne, élaborée avec l'agence Franz&René, a gagné début juin le cube de bronze aux ADC Awards 2021, la plus prestigieuse des compétitions créatives de Suisse, dans la catégorie «Photo & illustration». Elle sera reconduite une 3^e et dernière fois en 2022.

Juin: révision des consignes de sécurité incendie

Afin de soutenir l'exploitant dans cette démarche, l'ECA met à disposition un nouveau modèle de consignes générales en cas d'incendie. Celui-ci a été entièrement repensé et revu graphiquement. En effet, en cas de situation d'urgence dans un établissement privé ou public, toute personne présente doit savoir immédiatement ce qu'elle doit faire. A ce titre, des instructions précises doivent être établies par les responsables sécurité du bâtiment. Une nouvelle documentation complète a ainsi été mise à disposition pour les exploitants [sur le site internet de l'Etablissement](#).

Juin-juillet: intempéries dans le canton de Vaud

Les orages, accompagnés de pluies torrentielles, de foudre et de grêle, qui ont balayé l'ensemble du canton durant plus d'un mois, soit du 17 juin au 25 juillet, ont généré à ce jour l'ouverture de 4'500 dossiers pour des dommages estimés à environ 28 millions.

Juillet-août: participation à la série estivale du journal 24 heures

Dans le cadre de sa série estivale consacrée à l'or bleu et intitulée «A Vaud l'eau», le 24 heures a proposé une quarantaine de reportages. Deux ont été réalisés en collaboration avec l'Etablissement. Le premier, publié le 30 juillet, a mis l'accent sur l'eau en tant que «danger naturel» et les mesures de protection des bâtiments proposées par l'ECA pour les propriétaires lors d'inondations par voie de surface. Le second, sorti le 10 août, est un reportage sur les interventions des sapeurs-pompiers dans le cadre des inondations de l'été et sur le matériel EN (éléments naturels) mis à disposition.

Août: les propriétaires vaudois font appel au Fonds EN

Le bilan, une année après le lancement de la nouvelle prestation de conseil et de participation financière de l'ECA, est réjouissant. Le «Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels», rencontre un vif intérêt. Plus de 200 dossiers de demandes ont été traités et 900'000 francs alloués. L'ECA participant à 50 % des coûts, cela a permis le financement de mesures pour près de 2 millions de francs suisses.

Octobre: inauguration du nouveau siège de l'ECA

Près de 160 invités, issus du monde politique et économique, partenaires et grands clients, ont assisté à l'inauguration du nouveau siège de l'ECA le 13 octobre, en présence du président de la Confédération Guy Parmelin, ancien membre du conseil d'administration. L'événement a débuté en fin de journée par une visite du bâtiment, où les collaborateurs de l'ECA qui sont chefs de projet ont présenté l'espace auquel ils se sont consacrés. Il a été suivi d'une partie officielle et d'animations. Il s'est poursuivi par un repas à table. La conférence de presse a eu lieu en matinée. Cette inauguration, réalisée dans des conditions particulières en raison de travaux encore en cours, peut être qualifiée de franc succès. Tant les retours des participants que les articles et les reportages dans les médias ont été très positifs.

Novembre: départ à la retraite du chien « incendie » Zippo

Zippo, chien «incendie» de la brigade canine de la Gendarmerie vaudoise – dont l'acquisition et la formation ont été financées par l'ECA – est officiellement parti à la retraite après 9 ans de bons et loyaux services. Pour cette occasion, un petit événement a été organisé fin novembre en présence d'un journaliste du journal 24 heures. Né en 2010, le labrador a été opérationnel de juin 2012 à juin 2021 sous les ordres de son maître, le sergent Eric Dind. Durant ces années, il a été le seul chien «incendie» de Suisse romande. Il a été éduqué afin de pouvoir détecter les produits «accélérateurs en incendie» (essence, diesel, alcool à brûler, essence de briquet, pétrole, allume-feu, kérosène, etc.). Il collaborait sur des sinistres incendie dont les causes étaient indéterminées ou faisaient l'objet d'une suspicion d'acte intentionnel ou criminel. Il est remplacé par Arson.

Décembre: nouveau président au conseil d'administration

Florian Magnollay est le nouveau président du conseil d'administration de l'ECA depuis le 1er janvier 2022. Elu en novembre dernier, il remplace Bruno de Siebenthal qui arrive au terme de son mandat. Expert-comptable diplômé, Monsieur Magnollay est entré au conseil d'administration le 1er mars 2016.

5. Activités des divisions

5.1 Prévention

La division prévention est en constante évolution dans le but de répondre aux changements climatiques, aux évolutions dans le domaine de la construction et aux possibilités offertes par la technologie. Elle a défini sa stratégie 2021-2026 en s'appuyant notamment sur une enquête auprès des propriétaires et diverses analyses de données. Pour renforcer son efficacité, elle a revu son organisation en mettant en place un service intégrant les spécialistes incendie et éléments naturels appuyé par un centre de compétences, en charge du développement et de la mise en place des prestations.

- **3'754** décisions pour des demandes de permis de construire ont été traitées
- **8,3 millions de francs suisses** ont été alloués aux communes et associations de communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau
- **1'010 personnes** ont suivi les formations techniques organisées par la division

5.1.1 Organisation et stratégie

La division prévention est en constante évolution afin de répondre aux changements sociétaux (augmentation démographique) et environnementaux (architecture, matériaux de construction, changements climatiques), métiers (fonds EN, nouveaux rôles, nouveaux acteurs) et technologiques (transformation digitale).

Elle a défini sa stratégie 2021-2026. Elle s'est basée, pour ce faire, sur celle de l'ECA, de l'analyse de la stratégie de prévention passée, sur une enquête d'opinion ainsi qu'une analyse statistique.

Ces réflexions ont ainsi amené la mise en place d'une nouvelle organisation de la division:

- Les services «incendie» et «éléments naturels» ont fusionné au sein d'un même service appelé «opérations». Cette intégration permet de renforcer les synergies, mais aussi d'échanger les bonnes pratiques entre ces deux domaines afin d'améliorer les processus et l'efficacité.
- Un «centre de compétences prévention» a été créé pour promouvoir et développer les compétences de la division et pour soutenir les opérations par le développement de nouvelles prestations. Il regroupe les activités de communication, formation, développement des prestations et relations partenaires.

5.1.2 Service «opérations»

Différentes actions ont été menées à bien:

- Les collaborateurs ont poursuivi leur participation aux groupes de travail de l'AEAI pour la révision des prescriptions protection incendie (PPI) 2026 et à la définition des objectifs de protection.
- L'ECA, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association de Communes

Vaudoises (AdCV) ont conclu un accord de principe concernant la répartition des compétences dans le cadre de l'octroi des permis de construire.

- Sous l'égide de l'AEAI, l'ECA a organisé les 9-10 septembre la conférence ERFA qui a réuni à Montreux 75 spécialistes de la prévention des dangers naturels issus des ECA suisses. Cela a permis d'organiser des réflexions communes et un retour d'expériences sur les événements extrêmes de l'été.
- La directive d'application des prescriptions sur la prévention des incendies (anciennement Directive GT-PPI 2020) a été adoptée le 15 septembre 2021 par le Conseil d'Etat, couronnant cinq années de travaux sur le sujet. Elle a pour but de préciser un cadre cohérent, homogène, équitable et contraignant en matière de prévention incendie, conforme aux prescriptions de protection incendie (PPI) 2015. Elle introduit les concepts de proportionnalité, de mise en sécurité et d'économicité.
- Une exposition itinérante visant à sensibiliser les ingénieurs sur le thème de la prévention des dangers naturels a été organisée par la SIA avec la participation et le soutien de l'ECA.
- Le projet «Nouvelles prestations incendie» a été finalisé. Ce projet contribue à repositionner l'ECA dans son rôle d'organe de supervision et d'accompagnement des acteurs du domaine de la construction. Il permet aussi de piloter la prévention incendie par une approche de gestion du risque.

Demandes de permis de construire

2'940 dossiers ont été traités au 31 décembre 2021. Ce volume est en hausse par rapport à celui de 2020 (1'629). Il s'explique, d'une part, par un rattrapage «post-confinement» et illustre, d'autre part, le dynamisme du domaine de la construction dans notre canton.

Ingénierie et méthodes de preuves

Les études «ingénierie» consistent en la réalisation de simulations numériques du développement et de la propagation des fumées, du comportement de structures porteuses sous l'effet de températures élevées et de l'évacuation des personnes.

Une trentaine de dossiers ont été traités en 2021. L'ECA continue à être leader du groupe ingénierie romand. La division prévention apporte régulièrement son soutien aux autres cantons romands.

Contrôles et inspections

Au 31.12.21, les chargés d'inspection et les inspecteurs de la police du feu (IPF) ont réalisé conjointement 335 inspections dans les bâtiments en exploitation, soit:

- 275 bâtiments au bénéfice d'une convention avec les services de l'Etat ont été visités: 200 crèches/garderies et 75 colonies/internats.
- 29 bâtiments hors convention ont été inspectés: 7 bâtiments élevés, 21 bâtiments protégés par des installations sprinkler, 1 escape game.
- 11 bâtiments à la demande des communes et 20 dans le cadre de conseils.

Ces inspections permettent de vérifier le niveau de sécurisation des bâtiments et sont l'occasion d'apporter des conseils aux propriétaires et aux exploitants. Elles peuvent conduire

à la mise en place de nouvelles mesures en partenariat avec les services de l'Etat et les communes.

Le deuxième semestre 2021 a aussi été marqué par la signature de deux conventions de collaboration supplémentaires avec la Police cantonale du commerce (PCC) et le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS).

5.1.3 Service «centre de compétences»

En 2021, le service a activement participé à l'élaboration de données cartographiques pour la division défense incendie (DDIS) pendant les intempéries de l'été permettant l'optimisation du déploiement de ses moyens d'intervention. Il a aussi mené un travail de recherche en collaboration avec la HEIG-VD sur les attentes des professionnels et collectivités en matière de prévention.

Support aux communes

Afin de renforcer l'assistance aux communes et de faire connaître les prestations d'accompagnement, l'ECA a effectué 31 visites en 2021.

325 sollicitations de communes ont été traitées, ce qui reste dans la tendance des années précédentes, principalement pour des besoins de clarification des processus ou pour des questions techniques (telles que les voies d'évacuation, les installations thermiques ou encore les compartimentages coupe-feu).

De plus, la division propose aussi son soutien aux communes pour les visites de chantiers et les réceptions de bâtiments. Et enfin, elle a organisé une conférence d'une journée présentant différents thèmes techniques en collaboration avec le comité de l'Association Vaudoise des Ingénieurs des Architectes et des Techniciens Communaux (AVIATCO).

Formations spécialisées

Le programme de formation a été fortement impacté par la pandémie, ce qui a conduit à repousser certains cours ou à adapter la logistique. Les équipes ont tout mis en œuvre afin d'assurer un maximum de cours, tout en répondant aux contraintes sanitaires. Pour la première fois, certaines formations ont pu se dérouler en partie à distance. Une quarantaine de formations ont été organisées par l'ECA réunissant plus 1'000 participants (chargé de sécurité, formation continue, cours de formation architecte en PI, LDD examen d'expert, etc.).

Les demi-journées de formation s'adressant aux communes ont permis d'attirer 140 participants répartis en 9 sessions. La formation a été ajustée afin de proposer les 3 modules couvrant les phases SIA allant du permis de construire au bâtiment en exploitation. Les collaborateurs de la division sont intervenus sur différentes thématiques (cours de spécialistes en protection incendie organisés par l'AEAI, cours pour maîtres ramoneurs, le cours d'expert de l'AEAI, la Journée suisse de la SSPS, les cours destinés aux branches de la restauration (GastroVaud), du métal (SZS) et du chauffage/ventilation).

5.1.4 Projets de la division

Différents projets majeurs ont occupé la division durant l'année, dont :

«Système d'information géographique» (SIGECA): ce projet a pour but de mettre à disposition des divisions de l'ECA, un dispositif commun de consultation, d'exploitation, d'analyse et de partage de données géographiques internes et externes, liées à un

bâtiment/lieu de risque situé sur le territoire vaudois (partage d'une donnée unique). Il permet de géolocaliser les bâtiments assurés, de déterminer leur exposition aux risques incendie et éléments naturels, et de mieux les appréhender, que ce soit en matière de prévention, d'intervention des secours ou encore d'assurance. Ce référentiel, unique pour les bâtiments et lieux de risque, a été créé en 2021 et est disponible pour une partie des utilisateurs. Le système poursuivra son développement en 2022.

«Système d'information de la division prévention» (SIPRE): une étude de faisabilité a été menée courant 2021 pour ce programme de projets. Il a pour but de centraliser et de partager les données au sein de l'ECA tout en supportant l'entier des processus (actuels et futurs) de la division prévention. Sur les trois prochaines années, les objectifs seront de définir ou compléter les différents référentiels (bâtiments, équipements) et leur gouvernance, d'optimiser les processus, ainsi que de mettre en œuvre un portail clients.

Concept écologique ECA: dans le cadre de la stratégie globale de l'Etablissement, la division a été chargée des premières réflexions sur un concept écologique. Une première version présentant l'organisation a été élaborée et une partie sera mise à disposition en 2023. Le projet démarre en 2022 pour certains thèmes (préparation du bilan carbone, transformation ESG du portefeuille en valeurs mobilières).

5.1.5 Participations financières

L'ECA accorde des soutiens financiers pour les réseaux d'eau (construction d'ouvrages, extension et renouvellement de conduites) utiles pour la défense incendie, ainsi que pour certains équipements techniques de protection contre l'incendie (sprinklers, paratonnerres, détecteurs d'incendie, matériel de secours privé, murs coupe-feu).

Réseaux d'eau

Le montant des allocations est de 8,3 millions de francs suisses au 31 décembre. Cela confirme la baisse de l'année précédente (7,8 millions en 2020) alors que la moyenne des 5 dernières années était de 10 millions de francs suisses. Elle s'explique par la problématique médiatisée du chlorothalonil. Ce sont principalement des travaux de remplacement de conduites qui ont été effectués. De nouvelles associations ont été créées, mais les travaux sont en attente des études, prévues pour la fin 2022, concernant le choix des modes de traitement du chlorothalonil.

Équipements techniques de sécurité

Concernant les équipements techniques de protection incendie, l'ECA a alloué 1,1 million de francs suisses (1,3 million en 2020), notamment pour des installations sprinkler, de détection incendie et des équipements de protection contre la foudre.

Protections contre les éléments naturels (EN)

Le Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels a rencontré un vif intérêt auprès des propriétaires vaudois en 2021. Environ 260 dossiers de demandes ont été traités et 1 million de francs suisses a été alloué.

Il est à noter que les fortes intempéries de l'été ont provoqué un pic des demandes.

5.2 Défense incendie et secours

Les réflexions entamées au sein de la division ont conduit à une organisation et une structure apte à répondre aux défis futurs. L'évolution de ses missions et de la nature de ses activités, ainsi que l'augmentation des interactions avec ses partenaires externes et internes demandaient en effet des adaptations structurelles. Une plus grande attention est également portée à l'évolution des interventions en lien avec les événements naturels, en augmentation ces dernières années. Une refonte complète de la structure cantonale de formation des sapeurs-pompiers a aussi été réalisée avec succès, en collaboration avec la Ville de Lausanne.

- Au 31.12.2021, **4'820** sapeurs-pompiers volontaires (**14 %** de femmes) sont actifs dans le canton de Vaud.
- **3,9** millions de francs suisses ont été investis pour le renouvellement des véhicules, des engins et du matériel mis à disposition des corps de sapeurs-pompiers.
- **101'013** appels ont été réceptionnés et traités par le CTA-118.

5.2.1. Aspects législatifs et organisationnels

Modification de la législation en matière de défense incendie et secours

La commission parlementaire s'était réunie en novembre 2018 pour étudier un certain nombre de points en lien avec la modification de la législation en matière de défense incendie et secours, notamment la modification de la tarification liée aux alarmes intempestives déclenchées par des installations automatiques de détection incendie.

Ce projet de modification légale avait été accepté par le Grand Conseil le 26 novembre 2019. Il a été mis en vigueur le 1^{er} février 2020. Dès lors, les communes ont une année pour adapter leur règlement en matière de SDIS. En 2021, elles ont donc poursuivi les travaux d'adaptation et de mise en conformité de leur règlement intercommunal et de leurs tarifs pour les frais d'intervention.

Concept feux de forêt

Aujourd'hui, le réchauffement climatique accroît le nombre d'incendies dans nos forêts, mais celles-ci ne sont pas assurées. En effet, lors d'interventions dues à des feux de forêt, le financement est à la charge de la commune ou du propriétaire. C'est pourquoi, la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) procède à une révision des bases légales concernées. Un groupe de travail a été formé pour l'analyse des besoins.

Ce projet engage l'ECA, des collaborateurs de la PCI, des inspecteurs forestiers, des communes et des sapeurs-pompiers et est accompagné par un consultant externe. L'Etablissement est en charge de la formation spécifique des sapeurs-pompiers, des équipements, du rayon d'intervention et de la manière de gérer ce genre d'événement. Le canton a effectué des études sur l'ensemble du territoire et a fourni les cartes de dangers et de vulnérabilité. L'objectif final est de pouvoir mettre en place les modifications législatives et réglementaires en 2022.

Organisation de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25)

Les différents travaux liés à l'adaptation de l'organisation de la défense contre l'incendie et des secours de l'agglomération lausannoise se poursuivent au niveau principalement politique. Le projet a pour but d'adapter la structure actuelle pour compenser la diminution des disponibilités des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires principalement en journée. Les principes de base s'appuient sur la répartition des missions et des interventions entre le corps des sapeurs-pompiers professionnels du SDIS Lausanne-Epalinges et des sapeurs-pompiers volontaires des autres SDIS, sur une base «jour/nuit/week-end et fériés».

Les deux commissions politique (CCVIDIS) et opérationnelle (COVIDIS) ont présenté un état des travaux aux syndicats et municipaux en charge de la défense incendie et secours au cours du printemps 2021. Chacun des SDIS de l'agglomération lausannoise est intégré au projet qui devrait être opérationnel en 2023.

5.2.2 Prestations opérationnelles

COVID-19

Les activités des différentes cellules mises en place pour assurer la coordination de la mise en œuvre des mesures sanitaires se sont poursuivies à un rythme fluctuant en fonction de l'évolution de la pandémie. Ainsi, l'EM-SDIS COVID dirigé par l'Inspectorat cantonal et réunissant les commandants des corps de sapeurs-pompiers vaudois a poursuivi ses activités de suivi et de coordination de la mise en œuvre des mesures et prescriptions sanitaires au sein des SDIS du canton.

Promotion du volontariat

La campagne conjointe de promotion du volontariat menée par les instances et les fédérations des sapeurs-pompiers des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud s'est poursuivie sur deux axes : la valorisation des sapeurs-pompiers volontaires auprès de leurs employeurs et la traditionnelle journée de recrutement fixée le premier jeudi du mois de novembre, soit le 4 novembre.

En 2021, 392 nouveaux pompiers (557 en 2020) ont accepté de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires (dont 25 % de femmes) dans le canton de Vaud.

Intempéries de l'été 2021

Les orages et les pluies intenses de juillet ont provoqué une montée importante des eaux des lacs et en particulier de celles des lacs de Neuchâtel et de Morat pour le territoire vaudois. Ces intempéries ont nécessité l'engagement en continu des sapeurs-pompiers, des membres de l'Inspectorat cantonal et du Service technique et logistique, entre le 16 et le 31 juillet 2021, puis ponctuellement le temps de la descente des crues. Au vu des circonstances, des renforts en personnel provenant d'autres SDIS du canton ont apporté leur appui en faveur de leurs homologues du Nord vaudois.

CTA-118 - Appels entrants

	2020	2021
Appels directs au 118	19'117	18'662
Appels transférés par les centrales 117, 144 ou autres centrales	4'240	4'940
Appels de collaborateurs ou partenaires de piquet*	3'213	3'711
Appels de sapeurs-pompiers en intervention	16'707	19'664
Appels par radio de sapeurs-pompiers en intervention	9'244	9'204
Appels administratifs divers	16'933	19'364
Appels de techniciens alarmes automatiques	25'303	25'468
Total	94'757	101'013

*Collaborateurs de piquet ECA: inspecteur DDIS, service télématique, service technique et logistique, état-major CTA, service des sinistres / Partenaires de piquet: membre de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et Protection civile vaudoise (PCV)

Mobilisations

	2020	2021
Alarmes intempestives ¹⁾	895	1144
Assistance technique ²⁾	1'988	2544
Défense chimique	124	94
Défense hydrocarbure	1'030	1010
Défense radioprotection	1	3
Evénements naturels	302	1082
Lutte contre le feu	1'641	1710
Renfort autres cantons	15	16
Sauvetage d'animaux	160	28
Sauvetage de personnes	195	74
Secours routier	44	41
Total	6'395	7746

¹⁾ Les interventions lors d'alarmes intempestives comprennent par exemple les fausses manipulations, les sabotages ou encore les alarmes déclenchées par des défauts techniques

²⁾ L'assistance technique regroupe, entre autres, l'aide aux organisations partenaires à l'évacuation de personnes, le transport d'organes, le retrait des nids de guêpe, ainsi que le sauvetage d'animaux sans urgence

5.2.3 Prestations logistiques

Dotations annuelles en équipements, matériel et véhicules

Au 31 décembre 2021, l'ECA était propriétaire de:

- 323 véhicules
- 398 containers, modules et berce
- 501 remorques, dont 57 pompes sur modules/remorques.

Dans le cadre du renouvellement annuel des véhicules et engins standardisés que l'ECA finance et confie aux sapeurs-pompiers du canton, les dotations 2021 ont entraîné un investissement de 3,9 millions de francs suisses.

Quantité, type et modèle	SDIS bénéficiaires (organes d'intervention)
3 véhicules postes de commandement	Livrés en février 2021 <i>Riviera (Montreux), Nyon-Dôle (Nyon), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains)</i>
3 véhicules porteurs de modules sur berce	Livrés en février 2021 <i>Lausanne-Epalinges (Lausanne)</i>
2 modules berce matériel	Livrés en février 2021 <i>Lausanne-Epalinges (Lausanne)</i>
1 berce logistique	Livrée en mars 2021 <i>ALSP</i>
5 véhicules polyvalents	Livrés en mars 2021 <i>Gros-de-Vaud (Essertines-sur-Yverdon et Goumoëns-la-Ville), SDISPO (Chavornay et Baulmes), Nord vaudois (Montagny-près-Yverdon)</i>
6 véhicules de traction 4x4	Livrés en mai 2021 <i>Fortifications (Lavey-Morcles/Saint-Maurice), Vallorbe Région (Vallorbe), Etraz Région (Rolle), Alpin (Les Diablerets), Les Salines (Bex), CTL</i>
4 remorques mousse de 1'000 litres	Livrées en mai 2021 <i>Lausanne-Epalinges (Lausanne), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains), Riviera (Montreux), Nyon-Dôle (Nyon)</i>
4 remorques mousse de 1'000 litres	Livrées en mai 2021 <i>SDISPE (Château-d'Œx), La Vallée (Le Chenit), Chablais (Aigle), Broye-Vully (Payerne)</i>
4 containers instruction sanitaire	Livrés en juin 2021 <i>Soutien sanitaire opérationnel, Gland-Serine (Gland), Haut-Lac (Rennaz), SDISPO (Orbe)</i>
5 remorques motopompe TS Ultra-Power	Livrées en juillet 2021 <i>SDISPE (Rougemont), Alpin (Les Mosses), Cœur de Lavaux (Cully), Haut-Talent (Montheron), Ste-Croix/Pied-de-la-Côte (Ste-Croix)</i>
14 containers « Protection à l'objet » (barrages anti-inondation)	Livrés en juillet 2021 <i>Les Salines (Ollon et Gryon), Etraz-Région (Bière et Gimel), Morget (Denges), Nyon-Dôle (Genolier), Alpin (Les Mosses), Cœur de Lavaux (Cully), Riviera (Jongny), Broye-Vully (Avenches), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains), Ste-Croix/Pied-de-la-Côte Ste-Croix), Oron-Jorat (Mézières), CTL (réserve)</i>
5 véhicules porteurs de modules sur berce	Livrés en novembre 2021 <i>Vallorbe Région (Vallorbe), Haute-Broye (Moudon), Alpin (Les Diablerets), Oron-Jorat, (Oron), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains)</i>
5 modules berce matériel	Livrés en novembre 2021 <i>Vallorbe Région (Vallorbe), Haute-Broye (Moudon), Alpin (Les Diablerets), Oron-Jorat, (Oron), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains)</i>
4 modules berce tuyaux	Livrés en novembre 2021 <i>Vallorbe Région (Vallorbe), Haute-Broye (Moudon), Oron-Jorat, (Oron), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains)</i>
5 modules berce transport	Livrés en novembre 2021 <i>Vallorbe Région (Vallorbe), Haute-Broye (Moudon), Alpin (Les Diablerets), Oron-Jorat, (Oron), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains)</i>

Système d'aide à l'engagement (projet ProSDIS)

Les travaux de spécification du nouveau système informatique de gestion administrative et financière (ProSDIS-ad2), destiné à remplacer l'outil actuel (ECADIS-ECAWIN) adjudgé en décembre 2019, se poursuivent avec le fournisseur, l'équipe de projet de l'ECA et des représentants issus du monde sapeur-pompier.

Moyens d'intervention «éléments naturels»

L'ECA a continué à renforcer les moyens d'intervention spécifiques «éléments naturels» mis à disposition des sapeurs-pompiers. La dernière tranche a été livrée en 2021. Néanmoins, à la suite du retour d'expérience qui a suivi les intempéries de l'été, ces moyens seront complétés notamment par des kits INO et des containers «Protection à l'objet» (barrages anti-inondation). Les kits INO (constitués d'une pompe submersible, de tuyaux d'évacuation et d'une raclette à eau, rangés dans une caisse ajourée pouvant servir de filtre) sont distribués par les sapeurs-pompiers aux personnes sinistrées. Ces dernières sont alors en mesure d'effectuer le pompage du local inondé de manière autonome. Cette manière de procéder libère les intervenants pour assurer d'autres interventions.

5.2.4. Formation cantonale

Cours de base et perfectionnements

Près de 4'772 sapeurs-pompiers ont participé en 2021 aux cours de base, d'avancement et de perfectionnement dispensés par 192 instructeurs, ce qui représente 357 formations différentes organisées et financées par l'ECA.

A cause de la situation liée au COVID-19 en 2020, les formations de base des nouveaux instructeurs avaient été reportées. Elles ont eu lieu en avril et en septembre 2021 et 8 nouveaux instructeurs ont réussi leur formation.

Evolution du site de la RAMA (Montheron)

Le projet d'extension (RAMA II), permettant notamment d'héberger la piste d'exercice des porteurs d'appareil respiratoire (la piste «gaz») anciennement située sur le site de la Grangette a été inauguré en février et mis en service le 1^{er} mars 2021. Il avait été lancé le 2 octobre 2019 et le bâtiment avait été livré le 30 octobre 2020 conformément à la planification et dans le respect du budget. Ce nouvel ensemble est désormais identifié sous le nom de plateau technique de formation (PTF).

Refonte de la structure cantonale de formation des sapeurs-pompiers

Une convention de collaboration entre l'ECA et la Ville de Lausanne en matière de formation cantonale des sapeurs-pompiers a été signée durant l'été 2021. L'ensemble de cette nouvelle organisation sera déployé d'ici début 2022. Cette structure permettra de gérer de manière coordonnée la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, de dégager des synergies dans ce domaine et de régler l'exploitation des infrastructures communes à La Rama.

Académie latine sapeurs-pompiers (ALSP)

La nouvelle ALSP, exploitée dans le cadre de la convention de formation entre l'ECA et la Ville de Lausanne, a accueilli sa première volée d'aspirants sapeurs-pompiers professionnels entre le printemps et la fin novembre 2021. Ceux-ci provenaient du SDIS Lausanne-Epalinges, du canton de Neuchâtel et de la Ville de Bienne.

5.3 Assurance

Pour la division assurance, l'année 2021 a permis d'intensifier les prestations de service à la clientèle, de gagner en efficacité et de professionnaliser encore mieux les métiers. Malgré une année marquée par une sinistralité supérieure à la moyenne, suite aux intempéries survenues durant l'été, la charge de travail qui en résulte a pu être absorbée efficacement. La division poursuit son évolution pour optimiser encore son orientation client, afin de pouvoir, à terme, fournir un conseil et une prévention proactive et de proximité.

- Au 31.12.2021, le nombre de polices s'établit à **664'673**, dont 214'860 pour les bâtiments et 449'813 pour le mobilier, pour un capital assuré de près de **364 milliards** de francs suisses.
- **17'486** estimations de bâtiments ont été effectuées.
- **3** incendies ont entraîné des dégâts supérieurs au million de francs suisses chacun.

5.3.1 Evolution du capital assuré et des primes annuelles

Bâtiments: au 31 décembre 2021, le portefeuille comprend 214'860 polices, accusant une augmentation de 0,8 % par rapport à 2020. Le capital immobilier assuré se monte à 273,2 milliards de francs suisses, en augmentation de 1,8 %. 4'695 bâtiments sont en cours de construction, en baisse de 14 % en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes. Le montant des primes calculées croît de 1,9 % pour atteindre 177,5 millions de francs suisses. Le taux de prime moyen de 0,65 ‰ reste identique depuis 2004. Pour sa part, le complément d'assurance bâtiment «Côté Cour Côté Jardin» concerne 133'217 polices, en progression de 3,1 % par rapport à l'année précédente.

Mobilier : toutes catégories mobilières confondues (ménages, industrie, artisanat, métiers de la terre, moyens de transport), le nombre de polices s'établit à 449'813 (+ 1,31 %) pour un capital assuré de 90,7 milliards de francs suisses, en augmentation de 1,2 % par rapport à 2020. Les primes calculées (+ 1,32 %) représentent 66,2 millions de francs suisses.

Parts du portefeuille d'assurance

Parts (en %)	Capital	Primes
Bâtiments (y compris les couvertures complémentaires et facultatives)	75 %	72,8 %
Mobilier (sans les coassurances, ni les assurances temporaires)	25 %	27,2 %

5.3.2 Activités

Gestion opérationnelle

Une attention particulière a été portée sur le contact avec le client, qu'il s'agisse d'un privé ou d'une entreprise, d'une commune ou encore d'une institution. Les 120 collaborateurs ont œuvré au maintien des exigences qualité de la division, dans les domaines de l'assurance, des sinistres, de la formation, lors des audits internes, de rendez-vous clientèle ou autres manifestations. Ils ont aussi participé aux nombreux projets ambitieux visant à renforcer l'orientation client.

Gestion de crise

Les éléments naturels se sont déchaînés sur la Suisse romande à plusieurs reprises en 2021, en particulier entre le 17 juin et le 25 juillet. La cellule de crise a ainsi déclenché le concept EG (Événement Généralisé) pour absorber les 200 appels et 100 déclarations par jour. Ces événements météo (orages et intenses précipitations, ainsi que débordement du lac de Neuchâtel) ont occasionné l'ouverture de 4'500 dossiers et pour un montant de dommages avoisinant les 28 millions de francs suisses.

Les retours sur expérience des intervenants dans la gestion de crise ont fait évoluer le concept, permettant entre autres de formaliser de nouvelles collaborations (en particulier avec l'EMCC) pour davantage d'efficacité. De nouvelles synergies se sont aussi développées entre les divisions permettant ainsi de mieux servir nos assurés.

Estimation des bâtiments

Les 11 commissions d'estimation des bâtiments (CEB), fortes de 154 spécialistes des constructions mandatés par l'ECA, ont procédé à 17'486 estimations en 2021, contre 15'793 en 2020. 11 nouveaux membres ont été recrutés cette année.

Indices

- Bâtiments: l'indice des bâtiments demeure inchangé à 125 points
- Mobilier: l'indice du mobilier de ménage demeure inchangé à 114 points

5.3.3 Sinistres

Généralités*

Durant l'année 2021, 11'363 demandes d'indemnité de sinistre ont été annoncées à l'ECA (dont 5,1 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 8'105 au 31 décembre 2020 (+ 40,2 %). La charge annoncée de sinistres se monte à 76,1 millions de francs suisses (dont 1,8 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 58,8 millions de francs suisses en 2020 (+ 29,5 %).

*Observation de l'ensemble des dossiers enregistrés **y compris** les dossiers refusés et sans suite

Incendies

La charge totale des incendies enregistrés en 2021 (dont 2 % pour des dommages survenus les années précédentes), tenant compte des dégâts de la foudre, s'est chiffrée à 37,7 millions de francs suisses, en diminution de 18,9 % par rapport à 2020. Quant au nombre de dossiers ouverts concernant des sinistres survenus en 2021, il s'inscrit à 2'420, en augmentation par rapport à l'année précédente (+11 %).

Nombre* d'incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million de francs et montant des dommages:

3 incendies ont coûté plus de 1 million de francs suisses. A eux seuls, ils représentent 19 % de la somme des dommages survenus dans l'année.

2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
3	7	10	11	13	7	8	8	13	13

*Etats réactualisés chaque année

<u>Lieu</u>	<u>Montant du dommage</u> (en francs suisses)
Chalet d'habitation à Gryon (16 avril)	2'709'931
Hangar à machines à Ballaigues (4 août)	1'260'000
Centrale de chauffage à distance à Crissier (7 août)	3'100'001

Éléments naturels

La charge totale des sinistres éléments naturels enregistrés en 2021 (dont 1,6 % pour des dommages survenus les années précédentes), s'est chiffrée à plus de 38,4 millions de francs suisses en augmentation de 213 % par rapport à 2020. Quant au nombre de dossiers ouverts au cours de cet exercice concernant des sinistres survenus en 2021, il s'inscrit à 5'454, en augmentation par rapport à 2020 (+ 90 %)

Dommages éléments naturels marquants

<u>Événement</u>	<u>Nombre dossiers ouverts</u>	<u>Montants dommages</u> (en francs suisses)
Intempéries hivernales (28-31 janvier)	170	696'489
Orage d'été région La Côte – Moudon (17-18 juin)	376	2'047'749
Orage d'été région La Côte - La Broye (20 juin)	271	1'096'273
Orages sur tout le canton (21-24 juin)	1'229	6'233'118
Orages sur tout le canton (28-29 juin)	753	5'938'867
Intenses précipitations orageuses (6-9 juillet)	112	381'254
Fortes pluies persistantes sur le canton (12-16 juillet)	582	3'375'762
Débordement des lacs (juillet)	661	5'948'374
Orage de grêle (24-25 juillet)	757	4'799'403

6. Services généraux

Les services généraux comptabilisent près d'une centaine de collaborateurs qui soutiennent les missions de l'ECA (prévention, secours, assurance) et participent au développement de l'entreprise. Ils sont rattachés pour certains à la direction générale (informatique, gestion des risques, gestion des projets) et, pour d'autres, à la division des services transversaux (ressources humaines, affaires juridiques, communication, facility management, formation /exposition/ manifestations).

- **Au 31.12.21, plus de 10'000 abonnés** suivent l'actualité et les conseils de prévention de l'ECA sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube)
- **Près de 13'000 personnes** ont été formées au «réflexe prévention»

6.1 Gestion des risques et projets

Gestion des risques: en 2021, le système de gestion des risques et contrôle interne a, suite aux deux premiers exercices effectués en 2019 et 2020, fait évoluer son fonctionnement en renforçant les éléments de base et en développant de nouveaux «outils». En parallèle de la revue annuelle de la cartographie des risques et contrôles, des avancées significatives ont pu être concrétisées en termes de surveillance au travers notamment de la mise en œuvre effective du processus de suivi des contrôles.

Les événements liés au Covid en 2020 et 2021 ont accéléré le besoin de formalisation des plans de continuité de l'ECA, qui a bénéficié fin 2021 d'un premier plan global, intégrant tout autant les risques liés à une pandémie (RH) que ceux découlant d'une indisponibilité d'infrastructures (bâtiments et/ou matériels) ou informatique (accessibilité et intégrité des données). Dès 2022, il s'agira d'assurer un suivi cyclique de ces mesures, comprenant à la fois les aspects de mise à jour et de tests de ces solutions de continuité afin de garantir leur efficacité sur le long terme.

Projets: dans le cadre de la transformation et de la modernisation des processus de l'Etablissement, les activités des projets ont été bien intenses en 2021. Elles concernent principalement la digitalisation des processus avec le remplacement des systèmes d'information métiers, ainsi que le programme de digitalisation documentaire (DIGECA).

En parallèle, un nouvel outil de gestion électronique a été acquis (M-Files), pour remplacer la solution actuelle. Le déploiement complet de cette nouvelle solution et la dématérialisation des services sera achevée courant 2022.

Un travail de fond a aussi été produit durant l'année écoulée pour permettre d'obtenir prochainement les premières certifications GED probante, après les audits par l'organe de contrôle PWC.

Un accent particulier a été mis sur l'accompagnement au changement (Change Management). Il s'agit de s'assurer que les impacts humains de la mise en œuvre de la transformation digitale soient maîtrisés, afin de garantir le succès du changement auprès des utilisateurs. Pour cela, une sensibilisation et un suivi des équipes projets ont été effectués et une organisation adéquate pour cet accompagnement est en cours de mise en place, en lien direct avec la gestion du portefeuille de projets.

6.2 Services des technologies et de l'information

Projets informatiques majeurs: les différents projets et activités relatifs à l'informatique ont pu progresser malgré la situation sanitaire. L'ECA continue son processus de transformation digitale avec l'introduction d'un certain nombre de nouveaux outils opérationnels majeurs dans la gestion des données (gestion documentaire, base de données, flux financiers etc.). L'accent a aussi été mis sur le suivi des risques cyber au travers de la sécurisation de différents systèmes d'information.

En 2021, les activités du Helpdesk ont fortement augmenté par rapport à 2020 avec 3'677 tickets (+ 26 %) qui ont été ouverts jusqu'à fin octobre et le traitement de 1'695 demandes de services (+ 45 %) (portables, smartphones, imprimantes, écrans et scanners).

Par ailleurs, la période écoulée a été particulièrement intense pour le service « infrastructure des systèmes d'information ». Ainsi, la pré-configuration des nombreux systèmes nécessaires au fonctionnement du nouveau bâtiment, en particulier le réseau mutualisé et l'infrastructure relative à la sécurité et la gestion du bâtiment ont demandé un grand investissement humain.

À noter le lancement des activités de gouvernances informatiques, y compris la revue de l'existant. Cette gouvernance structurera les directives, polices, services, documents et données y associés.

Télématique: le projet de modernisation du réseau de radiocommunication des sapeurs-pompiers du canton de Vaud suit son cours. De plus, un projet pilote, appelé « bulle tactique LTE » a débuté. Ce projet, effectué conjointement avec l'Etat de Vaud, permettra à terme aux forces d'intervention de disposer sur les lieux de l'intervention d'un réseau privé et sécurisé avec transmission de la voix et des données à haut débit. Les phases de mise en production seront réalisées de manière échelonnée dès 2022. Enfin, le service Télématique a démarré les travaux techniques au nouveau siège de l'ECA afin de préparer l'emménagement de la centrale d'engagement CTA-118 dans le bâtiment.

6.3 Communication

Communication externe:

Inauguration du nouveau siège, le 13 octobre: près de 160 invités, issus du monde politique et économique, partenaires et grands clients, ont assisté à l'inauguration du nouveau siège de l'ECA le 13 octobre, en présence du président de la Confédération Guy Parmelin, ancien membre du conseil d'administration. L'événement a débuté en fin de journée par une visite du bâtiment, où les collaborateurs de l'ECA qui sont chefs de projet ont présenté l'espace auquel ils se sont consacrés. Il a été suivi d'une partie officielle et d'animations. Il s'est poursuivi par un repas à table. La conférence de presse a eu lieu en matinée. La préparation de cet événement a fortement mobilisé le service communication. Cette inauguration, bien que réalisée dans des conditions particulières en raison de travaux encore en cours, peut être qualifiée de franc succès. Tant les retours des participants que les articles et les reportages dans les médias ont été très positifs.

Campagne romande de prévention « orages d'été »: les ECA romands, sur initiative de l'ECA Vaud, ont reconduit leur campagne de prévention destinée à sensibiliser les propriétaires et locataires aux mesures de prévention à l'annonce d'un orage. Cette campagne déroulée sur la RTS, les réseaux sociaux et sur différents supports digitaux a généré 3,8 millions de contacts en Suisse romande soit près de 2 fois plus que l'an dernier

(2,3 millions). L'objectif qui consistait à augmenter le nombre d'accès au site www.avantlatempête.ch a été atteint : 36'000 visites ont été enregistrées sur le site, soit une augmentation de 90 % par rapport à l'année précédente. Elle sera reconduite en 2022.

Sponsoring: les demandes de sponsoring se sont avérées stables en 2021, année encore marquée par la pandémie du Covid. Aucun nouveau sponsoring particulier n'est à signaler.

Internet et réseaux sociaux: près de 10'300 personnes suivent les actualités de l'Etablissement à fin décembre sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube). Les informations ayant eu le plus de succès en 2021 concernent les inondations de juillet 2021, l'inauguration du nouveau siège et la retraite du «chien incendie» Zippo.

Médias: le nombre de demandes médias ainsi que le nombre d'articles mentionnant l'ECA s'inscrit en légère augmentation par rapport aux 2 années précédentes (inondations juillet et inauguration nouveau siège).

Communication interne:

Accompagnement au changement: le plan d'actions mis sur pied pour accompagner les collaborateurs de l'ECA vers une transition dans le nouveau siège s'est poursuivi (newsletter, site dédié, visites, livre, film).

6.4 Service des ressources humaines

Le service a été fortement engagé sur différents projets majeurs.

Label «equal salary»: dans le cadre de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, le service RH a procédé à une analyse des salaires qui démontre un écart de 0,4 %. Les données récoltées lors de cette analyse s'inscrivent également dans la démarche de re-certification du label «equal salary» prévue en 2022. Ce label a été octroyé à l'ECA pour la première fois en 2011. L'Etablissement a ensuite régulièrement obtenu les re-certifications (en 2015 et 2019).

Nouveau processus de gestion de la performance et des entretiens annuels: une réflexion pour l'établissement d'un nouveau processus a été menée avec une approche participative. 30 collaborateurs issus des diverses entités de l'entreprise et représentant les divers genres, anciennetés et tranches d'âge, ont participé à trois ateliers qui ont abouti à une proposition. Celle-ci a été acceptée par la direction en mars 2021. Le nouveau processus s'oriente sur la contribution collective et transversale et vise à renforcer l'autonomie, la responsabilisation, la prise d'initiative et l'agilité des équipes. La mise en œuvre complète se terminera à fin 2022.

Culture managériale, développement du leadership: afin de soutenir le développement de la culture managériale, pilier de la mise en œuvre de la stratégie de l'ECA, un dispositif innovant de leadership a démarré en phase pilote en avril 2021. Il est soutenu par une initiative lancée en 2020, favorisant la pratique du feedback et la culture du droit à l'erreur.

6.5 Service juridique

Sur le nombre de procédures judiciaires ouvertes, dont 55 en 2021, le service juridique a pu en clôturer 86. Elles concernent principalement des actions en responsabilité civile. Le service a été fortement engagé sur les projets suivants:

- modifications du projet de loi LPIEN;

- participation à la procédure d'adoption par le Conseil d'Etat d'une directive GT-PPI permettant de donner des lignes directrices en matière de protection incendie aux communes et acteurs de la construction, directive adoptée par le Conseil d'Etat en septembre 2021;
- détermination, dans le cadre de la procédure de consultation portant sur la refonte de la législation cantonale, de la législation sur les marchés publics;
- accompagnement de nombreux appels d'offre marchés publics;
- enfin, dans le cadre de missions d'audits internes, commandées par le comité audit et risque (CAR), le service a été audité. Le rapport témoigne de la bonne gestion du service et de ses activités.

6.6 Facility management (SFM)

En charge des bâtiments d'exploitation et de la sécurité, le SFM a continué en 2021 à être fortement engagé dans les préparatifs pour le nouveau siège de l'ECA. Les tâches de développement et de réflexion liées à de nombreuses thématiques complexes (nécessitant une coordination avec de multiples acteurs tant internes qu'externes) ont été menées à bien. 5 nouveaux collaborateurs ont été engagés afin de consolider l'équipe, en vue de la prise en main du nouveau siège en 2022.

Pour la deuxième année consécutive, la gestion de la crise Covid a été au centre des préoccupations du service avec l'adaptation des mesures et le suivi des besoins matériels.

Dans le cadre de l'inauguration du nouveau siège le 13 octobre, le service et plus particulièrement le nouveau chargé de sécurité a été mis à l'épreuve afin de mettre en place un concept de sécurité complexe pour l'événement. L'objectif a été atteint et les mesures, certes importantes mais discrètes, mises en place ont permis que la manifestation se déroule de manière parfaitement sécurisée.

Par ailleurs, et comme tous les 2 ans, les secouristes d'entreprise ont pu effectuer un rafraîchissement de leur formation en premiers secours. 30 collaborateurs-trices des différents sites ECA ont ainsi été formés et ont vu leur certificat renouvelé.

6.7 Formations Exposition Manifestations (FEM)

Exposition et sensibilisation grand public: en 2021, près de 13'000 personnes ont pu acquérir le «réflexe prévention», soit en visitant l'exposition (près de 3'000 visiteurs), soit en étant formées à l'utilisation des petits moyens d'extinction lors de cours de sensibilisation (près de 10'000 participants). Les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont également amené à augmenter le nombre de cours étant donné que la taille des groupes était limitée mais les mesures en place ont permis de maintenir l'activité.

Présence de l'ECA lors de manifestations: le service Manifestations du FEM a eu l'occasion de présenter son nouveau stand lors du Comptoir du Nord vaudois qui s'est déroulé du 24 septembre au 3 octobre 2021. De nombreuses manifestations ont été annulées en cette année 2021.

Préparation en vue de l'ouverture de la **nouvelle exposition ECAGORA:** les formateurs-trices du FEM ont activement préparé les programmes de visites en collaboration avec la division prévention, afin que la formation des guides puisse débuter dès janvier 2022.

7. Finances

L'ECA réalise un résultat contrasté, après une année marquée par les inondations catastrophiques de l'été sur fond de prolongation de la crise sanitaire. Le résultat technique de ses missions, hors produits financiers, affiche une perte de 11 millions de francs suisses. Il reflète l'ampleur des dommages sur le front des éléments naturels, tant dans le canton que dans l'ensemble de la Suisse. Cette année, l'ECA doit en effet contribuer aux dommages éléments naturels rencontrés par d'autres établissements assurés à l'Union intercantonale de réassurance (UIR), de par son appartenance à la Communauté intercantonale de risques éléments naturels (CIREN).

Financièrement, l'Etablissement peut faire face aux 72 millions de francs suisses d'indemnités à verser aux assurés du canton, ainsi qu'aux 32 millions de francs suisses à verser à la CIREN, soit 103 millions de francs suisses au total. Ce montant, plus du double de l'année précédente, peut être payé grâce à son système de réassurance et à ses réserves financières, dont les revenus contribuent à couvrir les dommages.

La performance du portefeuille de placements de l'ECA en 2021, avoisinant les 10 %, peut être qualifiée de «hors norme», plus de 3 fois le résultat attendu pour l'année, devenant ainsi le meilleur millésime des 15 dernières années.

Le résultat net s'établit à 167 millions. Cette excellente situation constitue une base solide pour se prémunir contre les conséquences du changement climatique et permet de provisionner le montant de 37 millions de francs suisses au titre de participation aux excédents de 15 % accordée aux assurés sur leurs primes 2022.

- Résultat technique (hors placements) : - 11,2 millions de francs suisses
- Résultat des placements : 181,5 millions de francs suisses
- Résultat net : 167,1 millions de francs suisses
- Produit des primes net de réassurance : 201,4 millions de francs suisses
- Charge des sinistres : 103,4 millions de francs suisses
- Participations de prévention et défense incendie et secours : 43,4 millions de francs suisses
- Charges d'exploitation : 77,3 millions de francs suisses
- Réserves de fluctuation actuarielle et financière : 718 millions de francs suisses, 1,96 ‰ des capitaux assurés (366,4 milliards)
- Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles : 14 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles d'exploitation : 34,5 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles de rendement : 13,6 millions de francs suisses
- Performance des placements, toutes classes d'actifs confondues : 9,89 %

7.1 Organisation

Les services financiers sont en pleine mutation, s'alignant sur la transformation globale de l'Etablissement en vue de contribuer à l'équilibre entre efficacité économique et valeur ajoutée pour le client. Les priorités sont focalisées sur l'augmentation de l'efficacité et l'amélioration de la gestion grâce à la digitalisation et aux outils mis à disposition des collaborateurs.

La plateforme eBill a été proposée aux assurés lors de l'envoi des primes en janvier 2021. Elle a rencontré un bel accueil. En janvier 2022, elle permet l'envoi des primes annuelles directement dans l'e-banking de plus de 18'000 assurés déjà inscrits et une nouvelle campagne d'information interviendra en début d'année 2022.

Le service immobilier s'est réorganisé pour opérer une reprise en interne de la facturation et du suivi du paiement des loyers, ainsi qu'une gestion technique centralisée, grâce à son nouvel outil de gestion immobilière mis en production cet automne.

7.2 Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

Malgré un résultat technique négatif, le résultat net s'établit à 167 millions de francs suisses, grâce à un résultat des placements hors norme. Les provisions pour fluctuations actuarielles et financières sont dotées à hauteur de leurs valeurs cibles optimum et le Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels est doté à hauteur de 5 millions de francs suisses. Cette bonne situation a permis de provisionner sur l'exercice 2021 le montant correspondant à une participation aux excédents de 15 % qui a été accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2022.

Autant 2020 avait été une année calme et clémente sur le plan de la météo et des sinistres, à l'image du ralentissement des activités suite aux restrictions sanitaires, autant 2021 a marqué le retour des épisodes d'intempéries violentes et dévastatrices en Europe, en Suisse et dans notre canton. Bien que le canton de Vaud ait été moins touché, la charge financière des dommages liés aux éléments naturels (37 millions de francs suisses) est particulièrement élevée au regard de la moyenne des 5 dernières années (+ 65 %) et de l'année précédente. A ceci vient s'ajouter la participation de l'Etablissement (32 millions de francs suisses) au titre des engagements de contribution aux dommages éléments naturels exceptionnels rencontrés par l'ensemble des ECA assurés à l'Union intercantonale de réassurance (UIR) au travers de la Communauté intercantonale de risques éléments naturels (CIREN). Les dommages liés aux incendies (35 millions de francs suisses) enregistrent quant à eux une diminution au regard de la moyenne des 10 dernières années (- 30 %) et de l'année précédente (- 14 %). La charge financière totale des sinistres se monte ainsi à 103 millions de francs suisses, plus du double de l'année précédente (48 millions de francs suisses).

Malgré le ralentissement économique qui perdure, le niveau des participations financières accordées cette année (43 millions de francs suisses) au bénéfice du Canton, des communes et des particuliers progresse de 5,6 %.

Les projets de transformation permettant d'améliorer les prestations envers les assurés se sont poursuivis cette année, les charges d'exploitation, hors amortissements, demeurent toutefois toujours contenues (+ 1,4 %).

Du côté des placements, la performance globale nette des actifs de l'ECA s'élève à 9,9 % contre 3,4 % l'année précédente et plus de 3 fois le résultat attendu pour l'année. Sur base historique, 2021 devient le meilleur millésime des 15 dernières années devançant 2009 et 2019 qui ont également atteint la barre des 9 %.

Un investisseur responsable

Conscient du dérèglement climatique et directement confronté à ses conséquences, notre Etablissement agit, s'attendant raisonnablement à ce que les épisodes d'intempéries violents de cette année se multiplient dans un avenir proche.

Cette action passe aussi par les placements. Ainsi, conformément à la stratégie de durabilité des placements, la transition ESG du portefeuille de placements pour les mandats en actions et en obligations a été réalisée cette année sous l'angle de l'impact climatique et de la décarbonisation conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

La stratégie adoptée par le conseil d'administration pour la transformation ESG du portefeuille en valeurs mobilières de l'ECA, a été de donner la priorité aux objectifs de l'Accord de Paris, avec pour but principal de contenir la hausse de la température moyenne. L'Accord de Paris vise également au renforcement des capacités d'adaptation et de résilience face aux effets du changement climatique, ainsi qu'à la mise en œuvre de flux financiers adaptés à ces objectifs. La stratégie ESG de l'ECA est pilotée par la taxonomie européenne, article 8 et article 9 de la «EU Sustainable Finance Disclosure Regulation» (SFDR). Les produits dits «article 8» promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales, les produits dits «article 9» ont pour objectif l'investissement durable.

Etant donné que les mandats de l'Etablissement sont investis au travers de fonds de placement, l'ECA a demandé à ses prestataires de réduire drastiquement leur exposition à des fonds classifiés «art. 6» (sans objectif de développement durable) au profit des fonds «art. 8 et 9», tout en préservant, autant que faire se peut, les caractéristiques de risque et de rendement des portefeuilles. Afin de s'y conformer, les mandats ont réalloué pas moins de 60 % des positions au cours du dernier trimestre 2021, correspondant à un volume d'opérations d'environ 1,2 milliard de francs suisses. A la valeur du marché, les placements en valeurs mobilières de l'Etablissement représentent des investissements de 1,450 milliard de francs suisses.

Le parc immobilier de l'ECA est sujet également à la mise en place de mesures d'efficacité énergétique, comprenant le recours aux sources renouvelables et des engagements destinés à favoriser la mixité sociale par le maintien de loyers raisonnables.

Cette démarche a par exemple déjà débouché sur un important projet d'assainissement énergétique du quartier des Terrailles à Cossonay, propriété de l'ECA depuis 1996.

Afin de réaliser un équilibre sain entre rentabilité, durabilité et efficacité énergétique, une campagne pour l'obtention du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) pour l'ensemble du patrimoine sera initiée en 2022 afin de définir les objectifs de rénovation des bâtiments. Depuis plusieurs années, les rénovations et mises à niveaux sont effectuées avec un résultat de valorisation positif. Une étude est également initiée pour adapter rapidement les installations de parking, afin d'alimenter les véhicules électriques.

A la valeur du marché, les placements immobiliers directs de l'Etablissement représentent des investissements dans le canton de Vaud de 440 millions de francs suisses.

Les annexes aux comptes, dans le document «Etats financiers», fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

7.3 Rémunération du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans. En 2021, il a tenu 8 séances en plenum, 35 séances de comités, ainsi que quelque 25 autres réunions pour une rémunération de 639'000 francs suisses*.

*Les indemnités versées aux administrateurs Béatrice Métraux et Jean-Yves Pidoux (du 1.1.21 au 30.6.21) sont reversées respectivement à l'Etat de Vaud et à la commune de Lausanne.

Le comité de direction est composé du directeur général et de cinq membres. Sa rémunération se monte à 1'168'703 francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration, les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

7.4 Commentaires sur la gestion immobilière

La gestion du patrimoine existant et sa pérennisation est une mission primordiale de l'Etablissement soutenue par les mises en valeur et l'entretien constant de son parc immobilier. Les travaux de construction d'immeubles, avec pas moins de 200 nouveaux logements d'ici à 2025, sont également dans une forte dynamique.

La stratégie immobilière a pour objectif de réaliser un équilibre sain entre rentabilité, durabilité et efficacité énergétique.

7.4.1 Constructions, projets, mises en valeur

Lausanne, Le Désert: le bâtiment laisse entrevoir la qualité des 70 logements et des surfaces d'activités qui seront livrés en juillet 2022. La promotion sera initiée dès le début de l'année 2022 sous le logo « Mirage ». La garderie sera livrée le 1er juin 2022 et permettra aux collaborateurs de l'ECA de bénéficier de places de crèche pour leurs enfants en bas âge si les conditions sont réunies.

Bex-Jardins: l'étape 2 a débuté en début d'année, pour la réalisation de 3 immeubles supplémentaires qui totaliseront 31 logements de conception «habitat groupé». Les travaux sont au stade du gros œuvre pour une livraison à envisager au printemps 2023.

Lausanne, Grangette, Ecavenir: l'emménagement dans le nouveau siège ECA est planifié au printemps 2022.

Lausanne, Grangette, Le Hameau: en parallèle à la construction du siège, l'actuel centre de formation fait l'objet d'une stratégie de mise en valeur. Un mandat a été confié à un mandataire externe pour la recherche d'un locataire dès le déménagement de ses activités au nouveau siège. Une occupation temporaire a été accordée à la garderie Grattapaille, le temps de voir se terminer l'aménagement de ses futurs locaux dans le bâtiment du Désert.

Pully, Chamblandes-Dessous: le dossier du plan d'affectation a été présenté à la population de Pully en octobre 2021 et mis à l'enquête en fin d'année. Le développement du projet de 90 logements avec garderie et services et la mise à l'enquête du dossier suivront.

Yverdon-les-Bains, Parc scientifique et technologique (PST): ce dernier connaît un fort développement depuis 2017. Les projets de construction se concrétisent avec de nombreuses réalisations sur le site. Les prospectus permettent d'envisager la réalisation de près de 80'000 m² dans un avenir proche.

7.4.2 Patrimoine

Valorisation: en parallèle aux activités de construction, les immeubles existants font l'objet de rénovations importantes planifiées en raison de l'ancienneté des réalisations et de la mise en conformité des standards de confort et énergétique actuels.

Le projet de rénovation des Terrailles à Cossonay a pu être lancé officiellement fin novembre. Il est prioritairement orienté sur les aspects d'assainissement énergétique des bâtiments et sur une refonte complète des aménagements extérieurs. Un avant-projet a été établi dans ce sens.

Les travaux d'entretien courant initiés durant l'année ont permis d'assainir les logements de Coppet, Route Suisse. L'assainissement complet se terminera en été 2022.

Gestion: au total, ce sont 47 millions de francs suisses qui ont été investis dans les activités immobilières en 2021, reflétant le même niveau d'activité de l'année passée. 14 millions de francs suisses ont été investis dans les immeubles de placement et 33 millions de francs suisses dans les immeubles d'exploitation. La taille croissante du parc immobilier de placement de l'ECA, représentant presque 100'000 m² et plus de 1'000 surfaces de logements et d'activités, a conduit à une réorganisation du service immobilier soutenu par l'implémentation d'un outil de gestion du patrimoine, opérationnel en fin d'année, qui intègre dorénavant l'encaissement des loyers par l'ECA et fournit des outils de pilotage ainsi que des processus standardisés.

7.5 Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières

L'année 2021 a été marquée par le fort rebond de l'activité économique. Les marchés boursiers ont enregistré de très belles performances.

Les actifs de l'ECA réalisent globalement une performance de 9,9 % en 2021, nette de tout frais, soit plus de 3 fois le résultat attendu pour l'année. Sur base historique, 2021 devient le meilleur millésime des 15 dernières années devançant 2009 et 2019 qui ont également atteint la barre des 9 %. Sans surprise, les actions contribuent à plus de 70 % de la performance globale pour un poids moyen de 35 % dans l'allocation.

Les actifs les plus performants sont les valeurs réelles. La palme revient au private equity (+ 53,5 %) qui a su tirer profit d'un environnement très favorable, suivi dans l'ordre par les actions suisses (+ 22,4 %), les actions étrangères (+ 21,2 %), l'immobilier étranger (+ 6,8 %) et l'immobilier direct suisse (+ 5,8 %). Pénalisées par la hausse des rendements, les valeurs nominales ont dégagé des performances négatives (- 1,8 %) que ce soit pour les obligations suisses aussi bien que pour les obligations étrangères.

7.6 Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux

La valeur cible des provisions est calculée dans le cadre d'une analyse *d'Asset & Liabilities Management (ALM)* basée sur les propres données historiques statistiques de l'ECA. Ainsi, afin de couvrir les risques liés aux dommages dus aux incendies et aux éléments naturels d'une part, et ceux inhérents aux marchés financiers d'autre part, l'analyse a évalué le besoin de réserve à 1,96 ‰ de l'ensemble des capitaux assurés par l'ECA. Elle doit permettre de couvrir les coûts d'un événement majeur dont la survenance est exceptionnelle (survenance 1 fois tous les 400 ans).

7.7 Révision et approbation des comptes

L'organe de révision BDO a effectué un contrôle intermédiaire des comptes, ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 1^{er} au 5 novembre 2021.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 24 janvier au 4 février 2022. La révision a conclu à la conformité des comptes, selon les normes d'audit suisse 890 et les exigences de la recommandation spécifique à la présentation des comptes des assureurs maladie et incendie (RPC 41).

7.8 Bilan au 31 décembre

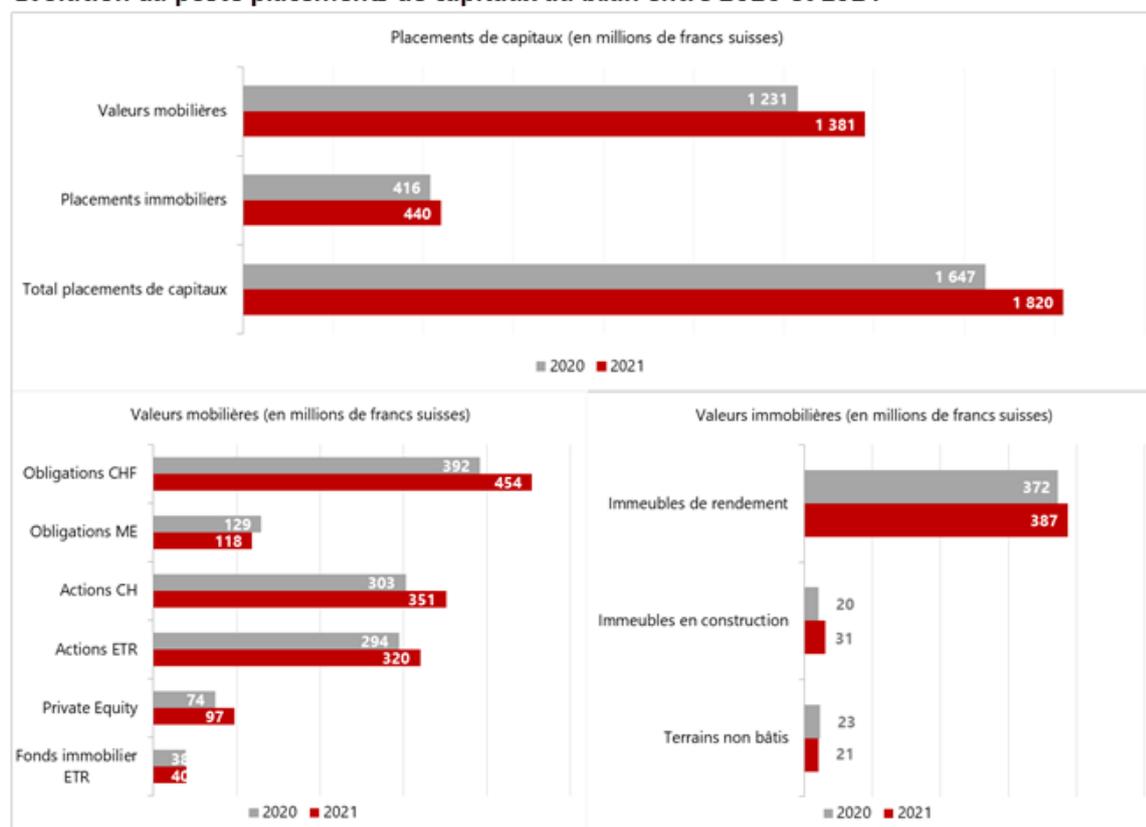
Bilan au 31 décembre 2021 (en milliers de francs suisses)

2021

2020

ACTIF			
Actifs immobilisés	Placements de capitaux	1 820 105	1 647 071
	Immobilisations corporelles	171 279	130 731
	Immobilisations incorporelles	12 169	9 180
		2 003 554	1 786 982
Actifs circulants	Actifs de régularisation	3 092	2 304
	Créances	15 290	19 220
	Liquidités	70 162	68 456
		88 544	89 980
TOTAL DE L'ACTIF		2 092 098	1 876 961
PASSIF			
Capitaux propres	Réserves provenant de bénéfices accumulés	852 119	768 675
	Résultat net de l'exercice	167 128	83 444
		1 019 247	852 119
Capitaux étrangers	Provisions techniques	164 550	107 386
	Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	502 501	516 853
	Provisions non techniques	44 398	43 279
	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	340 774	340 317
	Passifs de régularisation	11 095	7 186
	Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC	4 930	4 937
	Dettes	4 602	4 884
	1 072 851	1 024 842	
TOTAL DU PASSIF		2 092 098	1 876 961

Evolution du poste placements de capitaux au bilan entre 2020 et 2021



7.9 Compte de résultat

Compte de résultat 2021 (en milliers de francs suisses)	2021	2020
Produit des primes, hors DTF, avant participation aux excédents	246 479	242 039
Participation non contractuelle aux excédents	-24 400	-35 866
Primes de réassurance	-20 686	-20 672
Produits des primes nettes de réassurance	201 394	185 500
Sinistres incendie	-35 100	-41 031
Sinistres éléments naturels	-68 331	-7 245
Participation des réassurances	0	2 201
Charges des sinistres nets de réassurance	-103 430	-46 074
Variation provision pour Pool suisse des dommages sismiques	15	-766
Variation Fonds vaudois tremblement de terre	4 370	4 246
Variation provision pour fluctuation actuarielle	9 966	-5 056
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	14 351	-1 576
Prestations et subventions de prévention	-9 825	-8 618
Prestations et subventions de défense incendie	-33 554	-32 447
Contribution des compagnies privées d'assurance	605	383
Prestations et subventions de prévention et de défense incendie et secours	-42 774	-40 682
Participation non contractuelle aux excédents	-12 825	11 756
Produits divers d'exploitation	9 345	12 919
Prélèvement sur Fonds cantonal secours routier, ferroviaire et ABC	4 076	4 532
Charges cantonales de secours routier, ferroviaire et ABC	-4 076	-4 532
MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA	66 061	121 842
Charges de personnel	-47 837	-48 552
Charges des locaux	-2 673	-2 625
Charges d'informatique	-7 345	-7 177
Autres charges	-10 940	-9 487
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-8 542	-12 827
Charges d'exploitation	-77 338	-80 668
RÉSULTAT TECHNIQUE	-11 277	41 174
Produits des titres et autres placements de capitaux	202 641	105 725
Charges des titres et autres placements de capitaux	-48 171	-60 547
Résultat des titres et autres placements de capitaux	154 470	45 178
Produits de l'immobilier direct	43 255	24 329
Charges de l'immobilier direct	-16 263	-12 238
Résultat de l'immobilier direct	26 992	12 091
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-457	-11 588
Résultat placements de capitaux	181 005	45 681
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	169 728	86 855
Résultat exceptionnel	-285	-1 095
RÉSULTAT AVANT CONTRIBUTION SPÉCIALE	169 443	85 759
Contribution à l'Etat de Vaud	-2 315	-2 315
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	167 128	83 444